

Préparation pour un traitement contre les puces.

Avant l'arrivée du technicien :

1. Retirer tous les draps et les couvertures de vos lits ainsi que les lits de vos animaux et les passer à la sècheuse à chaleur intense pendant un minimum de 30 minutes.
2. Passer l'aspirateur sur toutes les surfaces de vos bases de lit, sommier, matelas, sofas, fauteuil, lit d'animaux ainsi que les moulures, quarts de rond et plancher de tout votre appartement pour ne pas laisser de poussière lors de notre passage et jeter le contenu de l'aspirateur avec précaution.
3. Nettoyer tous les plancher de votre appartement, ainsi que toutes les moulures.
4. Retirer tous les objets qui sont au plancher (tapis, objet divers).
5. Éloigner des murs les meubles de votre appartement d'au moins 1 pied.

Recommandations :

- Vous et vos animaux devez quitter les lieux par la suite du traitement :
24 HEURES les femmes enceinte, les femmes qui allaite, les enfants de moins de 5 ans et les personnes avec une maladie grave ou immunosupprimées.
12 HEURES enfants de 5 à 12 ans.
6 HEURES enfants de plus de 12 ans ou personne dont le système immunitaire est plus faible.
2 à 4 HEURES adulte en bonne santé.
- Passer l'aspirateur régulièrement sur vos planchers et près des lits de vos animaux.
- Il est impératif de procéder à un traitement antipuce sur vos animaux selon les recommandations de votre vétérinaire.
- Ne pas laver le plancher pendant la durée des traitements.
- Ne pas marcher pieds nus.

Autres informations :

- Il est normal de voir des puces à la suite d'un traitement.
- L'aspirateur et la sècheuse sont des outils essentiels pour régler votre problème de puce plus rapidement.
- Il est important de passer l'aspirateur aux endroits régulièrement fréquentés par vos animaux.
- Un suivi 30 à 45 jours après votre premier traitement est fortement recommandé. Il est de VOTRE RESPONSABILITÉ de nous contacter pour que nous puissions effectuer les traitements de suivi de votre garantie si applicable.

SI CES RECOMMANDATIONS NE SONT PAS RESPECTÉES AVANT L'ARRIVÉE DU TECHNICIEN, CELUI-CI PEUT REFUSER DE PROCÉDER AU TRAITEMENT DE VOTRE APPARTEMENT ET VOUS FACTURER UN FRAIS DE DÉPLACEMENT SANS PRÉAVIS.

IL NE FAUT JAMAIS UTILISÉ D'AUTRE PESTICIDE EN MÊME TEMPS QUE NOS TRAITEMENT.

PRODUIT UTILISÉ : PRECOR #21573

En cas d'absorption contacter le Centre antipoison : 1-800-463-5060